

Circonscription de Manosque

Organisation  
du temps scolaire  
et de l'aide personnalisée

17 septembre, 24 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2008

# LE TEMPS SCOLAIRE

## AVANT LA RENTRÉE 2008



**36 heures  
par an :**

- 12h00 animations
- 6h00 conseil d'école
- 18h00 de concertation

## A PARTIR DE LA RENTRÉE 2008



**108 heures  
par an**

# **108 heures de service annuelles réparties de la façon suivante :**

- ☒ 6 heures pour les conseils d'école.
- ☒ 18 heures au titre de l'animation pédagogique et de la formation.
- ☒ 24 heures consacrées à des travaux en équipe pédagogique.
- ☒ 60 heures consacrées à l'aide personnalisée aux élèves.

# Les différents niveaux de l'aide aux élèves

# Premier niveau

Dans la classe au quotidien : l'enseignant en est le maître d'œuvre.

L'aide aux élèves repose sur deux dispositifs :

1. la différenciation pédagogique
2. les PPRE.

Tous les niveaux de l'école élémentaire sont concernés par les PPRE qui sont une obligation définie par la loi.

# Deuxième niveau

## **aide personnalisée :**

dans le cadre des 2 heures au delà des 24 heures légales, pour les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, par petits groupes de 2 à 6 élèves.

*L'aide apportée au cours de ces deux heures ne sera pas forcément assurée par l'enseignant de la classe.*

# Troisième niveau

**Stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires pour les CM1 et CM2 :**

Sur la base du volontariat des enseignants

**Groupes de 3 à 6 élèves**

**15 heures à raison de  
3 heures par jour du lundi au vendredi**

# Le RASED

**Les prises en charge du RASED doivent être organisées en cohérence et en articulation avec l'aide personnalisée.**

**Les RASED peuvent participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des PPRE.**

# Modalités d'organisation de l'aide personnalisée

## ***quelques éléments à prendre en compte...***

la concertation  
avec la commune

les horaires  
de l'école

la durée  
de la pause méridienne

la cohérence des choix  
sur un territoire

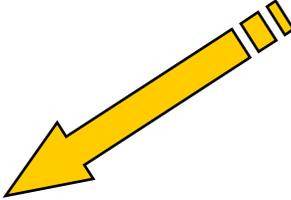
la prise en compte  
des dispositifs existants  
CEL ; aides aux devoirs;  
accompagnement éducatif...

l'information  
des parents d'élèves

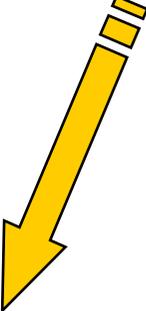
l'organisation  
des transports scolaires

# Le rôle de chacun

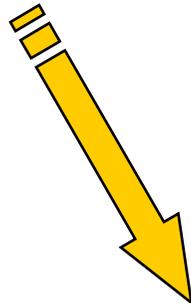
**le maître**



effectue les repérages dans le cadre de l'évaluation du travail scolaire des élèves.

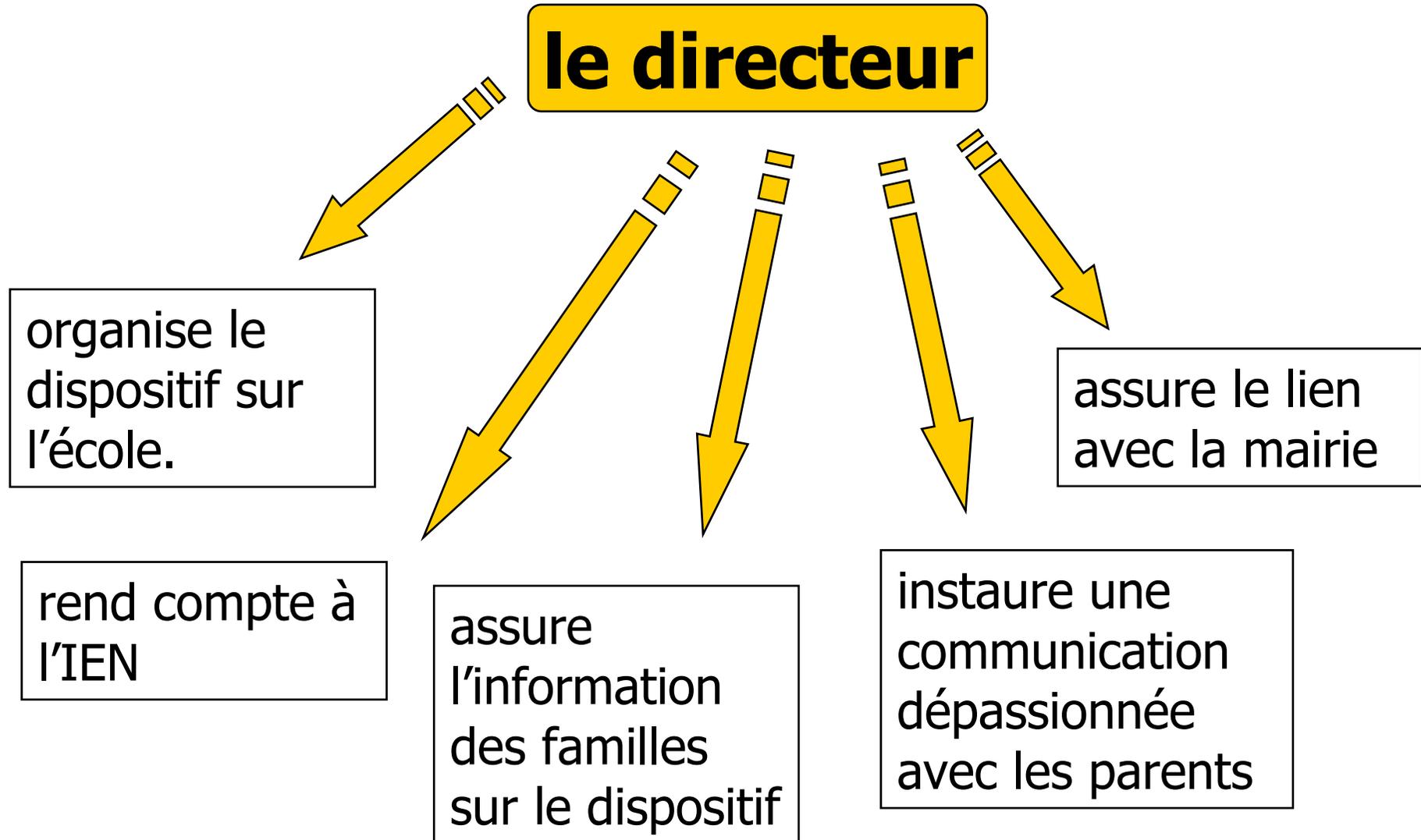


communique avec les familles sur les besoins de ses élèves.



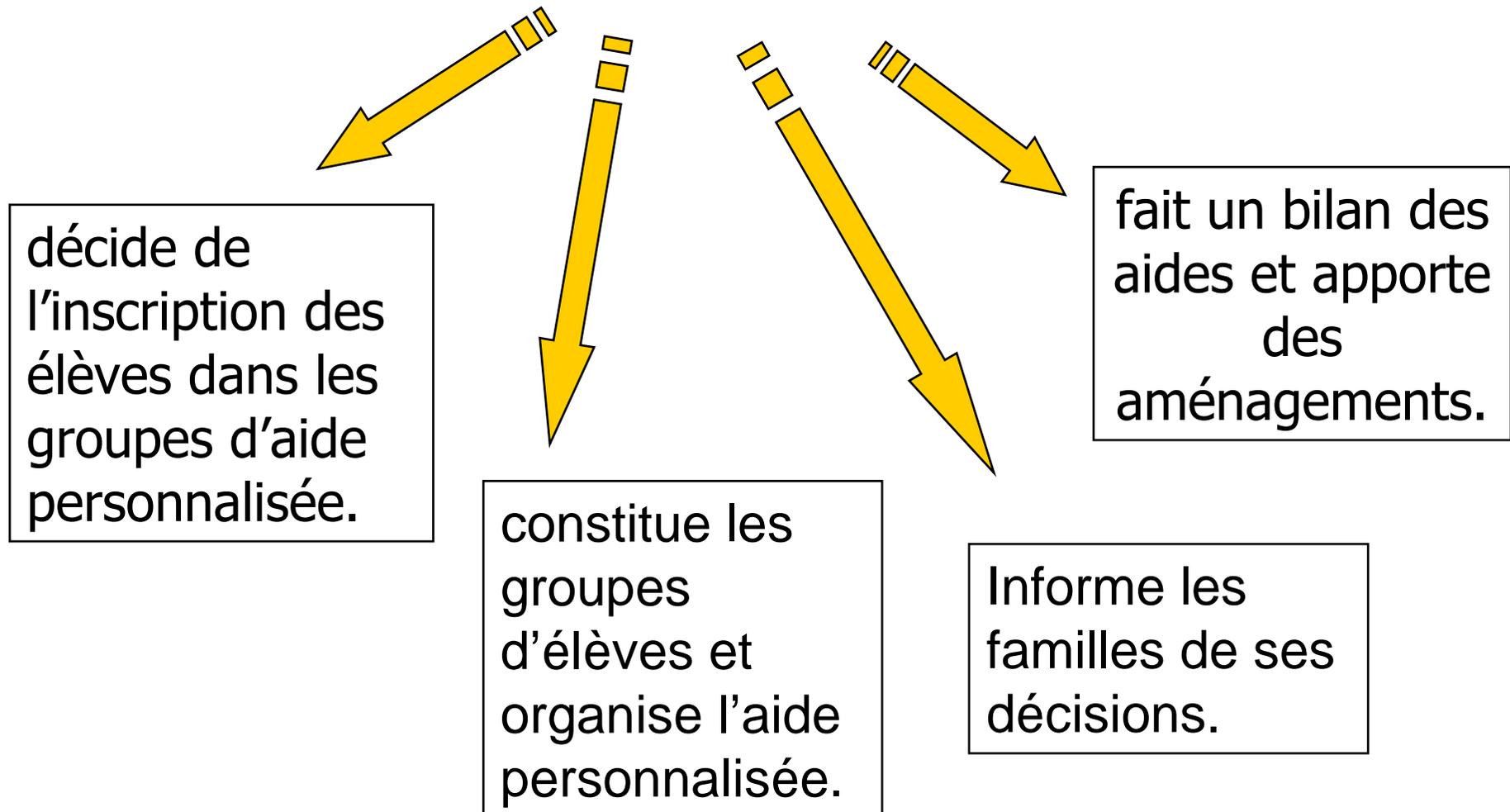
fait des propositions d'aide personnalisée au conseil des maîtres.

# Le rôle de chacun



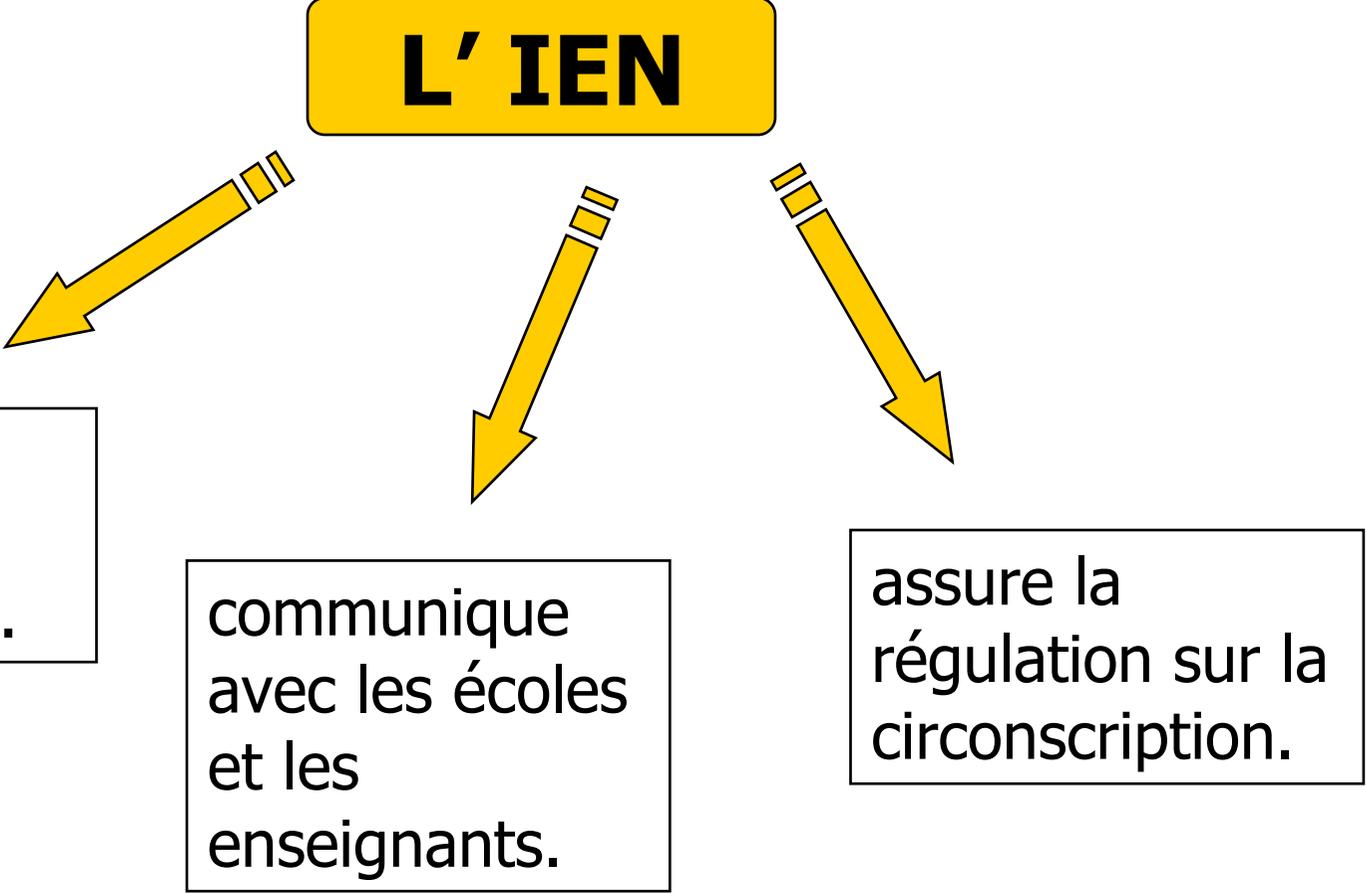
# Le rôle de chacun

## le conseil des maîtres



# Le rôle de chacun

**L' IEN**



```
graph TD; A[L' IEN] --> B[valide les propositions d'organisation.]; A --> C[communique avec les écoles et les enseignants.]; A --> D[assure la régulation sur la circonscription.];
```

valide les propositions d'organisation.

communique avec les écoles et les enseignants.

assure la régulation sur la circonscription.

# Éléments d'une bonne communication avec les familles

L'aide personnalisée s'adresse à tous les élèves qui à un moment de leur scolarité ont besoin d'une aide ponctuelle.

Les difficultés plus ancrées ne relèvent pas de l'aide personnalisée.

L'aide porte sur une durée de 6 semaines maxi; la fréquence hebdomadaire des séances peut varier d'un élève à l'autre en fonction des besoins spécifiques de chaque élève.

(Il paraît peu souhaitable de limiter à une séance hebdomadaire.)

C'est le conseil des maîtres qui établit la liste des élèves concernés par l'aide personnalisée.

La demande éventuelle des parents sera prise en compte mais elle doit être étudiée en conseil des maîtres qui prendra sa décision.

Pour chaque élève pris en charge, une feuille de suivi sera élaborée et le bilan sera transmis aux familles.

**Imprimé d'information aux familles**

Circonscription de Manosque Ecole : .....

**Madame, Monsieur,**

L'école doit offrir à tous les enfants des chances égales de réussite. Les élèves ayant des besoins identifiés par les enseignants peuvent bénéficier d'une aide personnalisée. Cette aide vise à remédier aux difficultés d'apprentissage avant qu'elles ne soient durablement installées.

Sur proposition de l'enseignant de la classe de .....

le conseil des maîtres réuni le .....

a décidé que votre enfant .....

peut bénéficier de l'Aide personnalisée prévue dans le Décret n°2008-463 du 15 mai 2008.

**Difficultés d'apprentissage repérées :**

**Éléments du programme (Connaissances, compétences, capacités) à travailler :**

**Mise en œuvre :**

.... h ... par semaine selon l'emploi du temps suivant :

- Le ..... de ... h ... à ... h ...
- Le ..... de ... h ... à ... h ...

Pour la période du ..... au .....

avec .....

Je soussigné(e),

accepte que mon enfant bénéficie de l'aide personnalisée telle que définie ci-dessus.

refuse que mon enfant bénéficie de l'aide personnalisée telle que définie ci-dessus.

**Raisons du refus :**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date et signature

**Circonscription de Manosque** Ecole : .....

**Madame, Monsieur,**

L'école doit offrir à tous les enfants des chances égales de réussite. Les élèves ayant des besoins identifiés par les enseignants peuvent bénéficier d'une aide personnalisée. Cette aide vise à remédier aux difficultés d'apprentissage avant qu'elles ne soient durablement installées.

Sur proposition de l'enseignant de la classe de .....

le conseil des maîtres réuni le .....

a décidé que votre enfant .....

peut bénéficier de l'Aide personnalisée prévue dans le Décret n°2008-463 du 15 mai 2008.

**Difficultés d'apprentissage repérées :**

**Éléments du programme (Connaissances, compétences, capacités) à travailler :**

**Mise en œuvre :**

.... h ... par semaine selon l'emploi du temps suivant :

➤ Le ..... de ... h ... à ... h ...

➤ Le ..... de ... h ... à ... h ...

Pour la période du ..... au .....

avec .....

-----  
Je soussigné(e),

accepte que mon enfant bénéficie de l'aide personnalisée telle que définie ci-dessus.

refuse que mon enfant bénéficie de l'aide personnalisée telle que définie ci-dessus.

**Raisons du refus :**

---

---

Date et signature

## Feuille de suivi de l'élève :

- pour l'enseignant (cahier d'aide personnalisée)
- pour la communication avec les parents

## Circonscription de Manosque

Ecole : .....

Fiche de suivi de l'aide personnalisée de l'élève .....

**Éléments du programme** (Connaissances, compétences, capacités) **à travailler** :

**Mise en œuvre** :

.... h ... par semaine selon l'emploi du temps suivant :

➤ Le ..... de ... h ... à ... h ...

➤ Le ..... de ... h ... à ... h ...

Pour la période du ..... au .....

avec .....

**Détermination des points de rupture** (observation, verbalisation des procédures, représentations des tâches) :

**Stratégie mise en œuvre** :

**Contenu des séances** :

Séance 1

Séance 2

Séance 3

Séance 4

Séance ...

**Bilan de l'action** :

**Effets connexes** :

## Circonscription de Manosque

Ecole : .....

Fiche de suivi de l'aide personnalisée de l'élève .....

**Éléments du programme** (Connaissances, compétences, capacités) **à travailler** :

**Mise en œuvre** :

.... h ... par semaine selon l'emploi du temps suivant :

➤ Le ..... de ... h ... à ... h ...

➤ Le ..... de ... h ... à ... h ...

Pour la période du ..... au .....

avec .....

**Détermination des points de rupture (observation, verbalisation des procédures, représentations des tâches) :**

**Stratégie mise en œuvre :**

**Contenu des séances :**

Séance 1	
Séance 2	
Séance 3	
Séance 4	
Séance ...	

**Bilan de l'action :**

**Effets connexes :**

# ***Etre au clair sur la notion d'élève en difficulté***

**QUE RECOUVRE LE TERME DE  
« DIFFICILTE » D'APPRENTISSAGE ?**

**QUELS TYPES DE DIFFICULTES A APPRENDRE  
PEUT-ON RENCONTRER ?**

**QU'APPELLE-T-ON « ELEVE EN DIFFICULTE » ?**

## QUE RECOUVRE LE TERME DE « DIFFICULTE » D'APPRENTISSAGE ?

**La difficulté, naturelle en soi puisque l'école est un lieu d'apprentissage.**

Apprendre consiste à acquérir des savoirs, des habiletés et des attitudes qu'on ne possède pas au départ.

Apprendre, c'est parcourir un chemin semé d'obstacles plus ou moins faciles à surmonter. En ce sens, on peut dire que **la difficulté, inhérente à tout apprentissage scolaire, est en soi naturelle.**

### QUESTIONS :

***Dans ma pratique pédagogique, quelle place est accordée à l'erreur de l'élève ? Comment est-elle exploitée et mise au service des apprentissages ?***

## QUE RECOUVRE LE TERME DE « DIFFICULTE » D'APPRENTISSAGE ?

### La difficulté, toujours comparée et mesurée

**L'école rassemble dans des classes des élèves semblables et différents**, souvent semblables au niveau de l'âge et des intérêts liés à l'enfance, mais souvent **différents dans leur rapport à l'école et aux apprentissages**.

Et si certains d'entre eux - en phase avec la culture scolaire, disponibles aux apprentissages, demandeurs de savoirs, soutenus et encouragés - obtiennent de bons résultats tout au long de leur scolarité, d'autres, pour de multiples raisons, ont plus ou moins de mal à remplir le contrat espéré.

**La difficulté scolaire se traduit la plupart du temps par des notes insuffisantes**. Elle s'accompagne souvent de comportements jugés inadaptés : passivité, inactivité ou au contraire agitation, agressivité, voire violence.

### QUESTIONS :

*Dans ma pratique pédagogique, comment j'évalue un apprentissage, au début, au milieu, à la fin ? Quel rôle je donne à la notation ?*

## QUE RECOUVRE LE TERME DE « DIFFICULTE » D'APPRENTISSAGE ?

### La difficulté, souvent désignée voire stigmatisée

Des difficultés d'apprentissage repérées, mesurées puis comparées conduisent à **certaines décisions, envers l'élève concerné** : du "devoir à revoir" à l'orientation en structure spécialisée en passant par l'aide et le soutien, le **redoublement** ...

#### **QUESTIONS :**

*Dans ma pratique pédagogique, comment je me situe face à l'ensemble des réponses possibles pour un élève en difficulté ?*

*Dans le quotidien de la classe ?*

*Quelle place j'accorde à la remédiation, l'aide et le soutien, le redoublement, l'orientation... ?*

## QUELS TYPES DE DIFFICULTES A APPRENDRE PEUT-ON RENCONTRER ?

### **Difficultés de type "plutôt linguistique"**

**Elles concernent prioritairement les élèves non-francophones** mais peuvent également se rencontrer, à un degré moindre, chez tout élève pour qui **le français, langue de l'école et des apprentissages**, n'est pas un outil familier. Dès lors, cette langue scolaire apparaît pour cet élève, non comme une langue "étrangère" mais plutôt comme une langue "étrange".

## QUELS TYPES DE DIFFICULTES A APPRENDRE PEUT-ON RENCONTRER ?

### **Difficultés de type "plutôt culturel"**

Souvent associées aux difficultés linguistiques, celles-ci sont en relation avec la dimension culturelle des apprentissages comme par exemple : la connaissance des codes de notre système éducatif et de ses implicites, des attitudes et comportements attendus par les enseignants ...

## QUELS TYPES DE DIFFICULTES A APPRENDRE PEUT-ON RENCONTRER ?

### **Difficultés de type "plutôt économique"**

Elles sont associées à l'élève qui appartient à un milieu pauvre, voire **en grande pauvreté**, qui ne bénéficie pas des conditions économiques favorables aux apprentissages, en particulier pour le travail à la maison. Ces difficultés sont parfois perçues - à tort - comme un manque de suivi éducatif.

## QUELS TYPES DE DIFFICULTES A APPRENDRE PEUT-ON RENCONTRER ?

### **Difficultés de type "plutôt cognitif"**

Au terme d'un bilan psychologique, l'élève en difficulté d'apprentissage révèle un quotient intellectuel (QI) inférieur à la moyenne, au niveau verbal et/ou performance. On parlera parfois d'enfant en retard mental que l'on associera, souvent à tort, à des enfants DYS (atteints de dyslexie, dysphasie, dyscalculie...)

## QUELS TYPES DE DIFFICULTES A APPRENDRE PEUT-ON RENCONTRER ?

### **Difficultés de type "plutôt psychologique"**

Des problèmes d'ordre psychologique ou affectif perturbent l'élève qui se révèle alors, et pour un certain temps, peu disponible aux apprentissages  
On évoquera une mauvaise **image de soi**, un **refus de grandir**, un **profil dépressif** ...

## QUELS TYPES DE DIFFICULTES A APPRENDRE PEUT-ON RENCONTRER ?

### **Difficultés de type "plutôt comportemental"**

C'est le comportement - la relation - qui est présenté comme la cause principale de la difficulté à apprendre. On parlera alors de manque de motivation, d'agitation, d'agressivité, voire de violence. On pointera une socialisation insuffisante.

## QUELS TYPES DE DIFFICULTES A APPRENDRE PEUT-ON RENCONTRER ?

### **Difficultés de type "plutôt médical"**

L'élève éprouve des difficultés d'apprentissage en raison d'un **handicap** ou d'une **maladie**.

*Sachant que cette typologie est centrée exclusivement sur la personne de l'élève, quelles en sont les limites ? Où est la part de l'enseignant, de sa pédagogie, la part de l'établissement scolaire, de l'institution ?*

QU'APPELLE-T-ON « ELEVE EN DIFFICULTE » ?

**"Elève" et "difficulté"** En première approche, le terme "élève en difficulté" sous-entend d'une part, que la difficulté constatée est clairement définie et d'autre part, qu'elle appartient à l'élève, qu'il la porte en lui. Mais est-ce vraiment si simple ?

## QU'APPELLE-T-ON « ELEVE EN DIFFICULTE » ?

### **Elève "en difficulté" et/ou élève "difficile"**

Il convient de distinguer la **difficulté d'apprentissage** de la **difficulté comportementale**. Dans nos classes, s'il est courant de rencontrer des élèves "difficiles à gérer" qui cumulent des "difficultés à apprendre", il existe aussi des élèves "ne posant aucun problème de comportement" mais en "réelle difficulté d'apprentissage". Il convient d'être attentif à ces élèves "moins visibles" qui peuvent passer inaperçus entre deux évaluations.

*Quel comportement je tolère ou ne tolère pas ?*

*Mes collègues ont-ils les mêmes conceptions ?*

*Des règles de vie et de travail ont-elles été instituées ? Au sein de la classe ? De l'école ?*

*Ces règles, comment sont-elles élaborées, appliquées, sanctionnées ?*

*Quelle gestion des conflits ?*

*Quelle prise en compte des élèves mutiques ou effacés ?*

## QU'APPELLE-T-ON « ELEVE EN DIFFICULTE » ?

### **Elève "en difficulté" ou élève "en échec"**

Même si la notion d'échec est toujours relative, ce terme est habituellement appliqué à un élève qui a accumulé un important retard dans les domaines scolaires.

Ainsi, l'enfant qui possède un niveau CP en lecture et se trouve au CM est considéré en échec à l'école.

L'écart entre "ce qu'il sait faire" et "ce qu'il devrait savoir faire" est perçu comme trop important pour qu'il puisse réussir là où il se trouve.

Dès lors, se pose le problème du choix de l'aide personnalisée ou d'une prise en charge RASED voire d'une orientation.

***Comment l'élève en difficulté se situe-t-il face à ses échecs ?***

***Se considère-t-il comme "un nul", quoi qu'il fasse ?***

***Comment l'aider à restaurer l'estime de soi ?***

## QU'APPELLE-T-ON « ELEVE EN DIFFICULTE » ?

### **Elève "difficile" et/ou enseignant "en difficulté"**

On constate parfois qu'un élève jugé "difficile" voire "insupportable" par tel enseignant est considéré comme "obéissant" voire "travailleur" par tel autre. Au-delà de la différence des perceptions individuelles ou des seuils de tolérance de chacun, il convient de noter l'influence des caractéristiques personnelles de l'enseignant et de la pédagogie qu'il met en oeuvre.

***Comment je gère la fonction d'autorité ?***

***Comment j'anime le groupe-classe ?***

***Comment j'organise mon travail de préparation ?***

## QUELLES OPTIONS EDUCATIVES CHOISIR ?

Pour un enseignant, il existe différentes manières de "ne pas prendre en charge" la difficulté scolaire.

Du refus pur et simple [*"Je ne suis pas là pour m'occuper de ceux qui n'y arrivent pas. C'est leur problème, pas le mien"*] à l'acharnement pédagogique [*"Tu recommenceras autant de fois qu'il le faudra mais tu y arriveras."*] en passant par le renvoi systématique à d'autres adultes ou structures [*"Ce n'est pas de ma compétence. Il y a des enseignants spécialisés pour ça."*].

Dès lors, vouloir "Prendre en charge" la difficulté scolaire suppose de privilégier des options éducatives associées à un ensemble de valeurs comme celles définies ci-après.

## QUELLES OPTIONS EDUCATIVES CHOISIR ?

**Valeur 1 : « L'élève ... en difficulté » est d'abord ... un enfant (ou un adolescent)**

A ce titre, il bénéficie de l'ensemble des droits que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant lui a donnés, le 20 novembre 1989.

***- Comment, au sein de ma classe et de mon école, je respecte et je fais respecter ces droits ?***

## QUELLES OPTIONS EDUCATIVES CHOISIR ?

**Valeur 2 : « L'élève ... en difficulté » est aussi ... un élève**

A ce titre, il devrait pouvoir bénéficier d'un ensemble de droits accordés à tout enfant ou adolescent dans l'exercice de son métier d'élève.

*-Comment je garantis au sein de ma classe les meilleures conditions pour apprendre ?*

*-Comment je gère la difficile cohabitation entre des enfants, un adulte et des savoirs à acquérir ?*

## QUELLES OPTIONS EDUCATIVES CHOISIR ?

### **Valeur 3 : « L'élève ... en difficulté » est enfin ... un élève particulier**

A ce titre, il devrait pouvoir bénéficier d'un ensemble de droits spécifiques comme par exemple :

- Le droit de ne pas correspondre à l'image du « bon élève » ;
- Le droit de ne pas être « jugé coupable » de ses échecs ;
- Le droit à une aide personnalisée inscrite dans un projet individuel
- Le droit à des réponses et des dispositifs variés, interrogés et constamment régulés ;
- Le droit d'être aidé et encouragé par ses camarades ;
- Le droit d'être évalué en termes de progrès plutôt qu'en termes de résultats ;
- Le droit de « régresser » parfois, sans être abandonné à son sort ;
- Le droit à l'optimisme, la patience et la bienveillance des adultes de l'école ;

## QUELLES OPTIONS EDUCATIVES CHOISIR ?

*Comment je mets en oeuvre ces droits dans ma classe, dans mon école, avec mes collègues, les parents d'élève, les autres adultes ?*

## QUELLE DEMARCHE D'ANALYSE CHOISIR ?

Prendre en charge la difficulté scolaire, c'est savoir mettre en oeuvre au moins une réponse efficace en vue de sa résolution, pour un élève particulier dans telle situation particulière.

Mais comme tout problème à résoudre, il s'agit d'abord de le comprendre. Pour cela, plusieurs approches sont possibles. Deux démarches sont principalement évoquées.

L'une, centrée sur une analyse de type linéaire, privilégie la recherche des causes pour en tirer les conséquences.

L'autre, axée sur une démarche plus globale, tente d'identifier les éléments du système que constitue l'élève, l'enseignant et le savoir à acquérir dans le contexte particulier qu'est la classe, l'école et l'environnement.

Bien que contradictoires, ces deux approches peuvent se révéler complémentaires. La seconde est particulièrement adaptée aux situations complexes.

## QUELLE DEMARCHE D'ANALYSE CHOISIR ?

### **Approche linéaire : cause et conséquence**

La cause du problème est supposée bien identifiée.

Par exemple, un élève a obtenu une mauvaise note en mathématiques parce qu'il n'a pas suivi une leçon sur le sujet évalué. En conséquence, pour éviter que le retard ne se creuse, il devra "rattraper la leçon".

L'explication est simple. La solution aussi.

Dans ce cas, on ne s'interroge pas sur autre chose, on ne remonte pas la chaîne des causes. Dans notre exemple, on ne recherchera pas la cause de l'inattention ...

Le danger réside dans la simplification extrême, voire le simplisme des solutions.

Par exemple, une difficulté en français nécessiterait uniquement une remédiation en français et avec le même type d'exercices, ou bien un élève qui ne travaillerait pas en classe ne serait qu'un paresseux qu'il faut secouer, etc...

***- Pour résoudre un problème, cette approche linéaire est-elle appliquée par l'enseignant rarement, souvent, constamment ?  
L'enseignant en perçoit-il les limites ?***

## QUELLE DEMARCHE D'ANALYSE CHOISIR ?

### **Approche circulaire ou systémique**

Elle permet l'approche de problèmes reconnus comme trop complexes pour pouvoir être abordés de façon linéaire.

Dans cette approche, la difficulté scolaire est à étudier dans le cadre d'un système, c'est-à-dire d'un ensemble d'éléments en interactions dynamiques (élève, maître, savoir, classe, école, famille, environnement ...) organisés en fonction d'un but (l'acquisition des compétences prévues dans les programmes)

***-Comment apprendre à utiliser cette approche ?***

***-Comment une équipe d'adultes peut-elle contribuer à cette analyse ?***

**QUELLE DEMARCHE D'ANALYSE CHOISIR ?**

**Quatre concepts fondamentaux de l'approche systémique :**

## QUELLE DEMARCHE D'ANALYSE CHOISIR ?

- **L'interaction**

La relation entre deux individus n'est pas une simple action causale d'un individu A sur un individu B, elle comporte une double action de A sur B et de B sur A. Par exemple, la relation maître-élève.

## QUELLE DEMARCHE D'ANALYSE CHOISIR ?

### - La globalité

Un système est composé d'éléments. Mais cela ne veut pas dire qu'il est une somme d'éléments, comme un raisonnement simpliste nous inciterait à le croire.

Un système est un tout non réductible à ses parties.

L'échec scolaire n'est donc pas la simple conséquence de causes additionnées.

## QUELLE DEMARCHE D'ANALYSE CHOISIR ?

### - L'organisation

L'organisation, c'est d'abord un agencement de relations entre individus. D'où l'importance du contexte : tel élève dans telle classe avec tels autres élèves et tels enseignants, dans tel domaine, à tel moment de l'année, etc...

Par exemple, ne pas être "bon" à l'école, seul moyen pour un élève de conserver son équilibre identitaire, dans sa famille ou dans son quartier

## QUELLE DEMARCHE D'ANALYSE CHOISIR ?

- **La complexité**

L'habitude nous incite à simplifier tous les phénomènes en éliminant l'inconnu, l'aléatoire ou l'incertain.

Mais la complexité est partout, dans tous les systèmes, et il est nécessaire de conserver cette complexité, quitte à admettre qu'on ne puisse en saisir et comprendre toute la richesse.

## PISTES DE TRAVAIL

- **Comprendre ses erreurs**

retour sur des activités de la classe, sur des exercices non compris ou mal compris.

- **Apprendre à travailler**

comment apprendre des leçons

comment choisir, comment se construire des outils

comment acquérir des méthodes de travail

- **mémoriser**

comment mémoriser une poésie, les tables,...

- **Désirer apprendre**

lectures, curiosité, projet de production, recherches, manipulations, ...

- **Consolider**

reformuler, justifier ses réponses, expliciter les démarches

## PISTES DE TRAVAIL pour maternelle - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

### · **Comprendre ses erreurs**

retour sur des activités de la classe, sur des exercices non compris ou mal compris.

### · **Apprendre à travailler**

comment apprendre des leçons, comment choisir, comment se construire des outils, comment acquérir des méthodes de travail

### · **mémoriser**

comment mémoriser une poésie, les tables,...

### · **Désirer apprendre**

lectures, curiosité, projet de production, recherches, manipulations, ...

### · **Consolider**

reformuler, justifier ses réponses, expliciter les démarches

### · **Autres pistes**

Critères de décision (dans un premier temps) pour le conseil des maîtres

Aide personnalisée	Etude en équipe élargie (conseil des maîtres et RASED)	Prise en charge RASED
Absence prolongée de l'élève Aides sur les difficultés d'ordre méthodologique ( mémorisation, organisation, ...) Rupture avec l'environnement scolaire	Enfants connus par le RASED Enfants bénéficiant d'un PPS	Situation complexe quant aux difficultés Difficultés importantes Difficultés récurrentes et persistantes

 : Recours éventuel à l'expertise des RASED